POUR UN PLAN DE DÉPLACEMENTS

Réussi et concerté !

A Monsieur le Président de Chambéry Métropole

La justice a suspendu fin mai 2016 les travaux d'aménagement de voirie.

Nous exigeons, dans l'élaboration du nouveau Plan de Déplacements Urbains (PDU) une vraie concertation avec tous les habitants de l'agglomération Chambérienne :

➔ La mise à disposition des plans complets **sur tous les modes de déplacements**.

➔ Un temps d'échange suffisant prenant réellement en compte **les remarques des usagers**.

➔ Le respect de la loi et des modalités pour l'élaboration de ce nouveau **Plan de Déplacements Urbains**.

N°	NOM et PRENOM	CODE POSTAL/COMMUNE	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

Contact : pdu@sosconcertation.lautre.net Blog : www.sosconcertation.lautre.net